

POUR LES COLLÉGIENS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



COMMENT ÇA SE PASSE ?

- ➔ **Forme un binôme** fille/garçon avec un autre élève de 5^e ou 4^e
- ➔ **Récupère un dossier de candidature** auprès de la vie scolaire
- ➔ **Expose tes motivations, idées, projets** dans une profession de foi sur le support de ton choix : affiche, lettre, tract...
- ➔ **Présente-toi à l'élection dans ton collège** : renseigne-toi auprès de la vie scolaire pour connaître la date et les modalités du vote !

ET APRÈS L'ÉLECTION ?

Si tu es élu, tu rempliras le dossier d'inscription à faire signer par tes parents et ton chef d'établissement.

Pendant tes deux années de mandat, tu t'engages à participer à :

- ➔ **3 sessions plénières** dans l'hémicycle du Département à Mâcon
- ➔ **7 commissions de territoire**, organisées dans un collège près de chez toi : Autunois-Morvan, Bresse bourguignonne, Chalonnais, Charolais-Brionnais, Creusot-Montceau, Mâconnais.

Transport et repas sont organisés et pris en charge par le Département !

EN VRAI, TOI AUSSI
TU PEUX DEVENIR
UN JEUNE ENGAGÉ !



Tu es en 5^e ou 4^e et tu souhaites toi aussi t'engager dans la vie citoyenne ?

Passes à l'action et rejoins **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES POUR LE MANDAT 2025-2027 !**

Découvre ce qui t'attend durant ces deux années de mandat.

RENSEIGNEMENTS

DÉPARTEMENT DE SAÛNE-ET-LOIRE
DIRECTION DES COLLÈGES
Fabienne Dauvergne et Margot GeorGIN,
coordonnatrices du CDJ71
cdj71@saoneetloire71.fr - 03 85 39 76 18



Avec le Conseil départemental des jeunes, nous vous donnons la possibilité de vous engager encore plus pour votre collège en le représentant au niveau départemental.

**Vous avez des idées, des envies ?
Vous souhaitez avoir un rôle plus important pour concrétiser tout cela ?
La vie publique vous intrigue ? N'hésitez pas à candidater pour venir travailler à nos côtés !**

En 2019, les élus du Département de Saône-et-Loire ont souhaité permettre aux jeunes de s'investir et de s'exprimer en créant le CDJ71. En étant élus pour deux ans, vous aurez cette belle mission d'envisager et de concrétiser un projet pour notre beau département, avec d'autres collégiens élus de votre secteur.

Vous serez épaulés durant toute votre mandature au cours de laquelle nous serons bien évidemment amenés à faire connaissance.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année scolaire.



ANDRÉ ACCARY
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE

MATHILDE CHALUMEAU
VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE L'ÉDUCATION
DES COLLÈGES ET DE LA JEUNESSE



Le Conseil départemental des jeunes, c'est quoi ?

Tu es en 5^e ou en 4^e ?
Tu veux t'engager, faire entendre ta voix, agir pour les autres ?
Le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire (CDJ71) est fait pour toi !
C'est un lieu de réflexion, d'échange et d'apprentissage de la citoyenneté, où tu peux être élu pour deux ans, en binôme fille/garçon, pour représenter ton collège et mener des projets concrets pour les collégiens du département.

DES PROJETS CONCRETS, UTILES ET VARIÉS

En tant que jeune élu, tu travailles en commission, avec d'autres collégiens de ton territoire, sur des sujets d'actualité qui vous tiennent à cœur ou qui vous ont été proposés par les élus référents.

Voici quelques exemples de thématiques :

- Engagement et citoyenneté
- Environnement
- Culture
- Lutte contre les discriminations
- Sport
- Alimentation et lutte contre le gaspillage

Chaque mandat donne lieu à de vraies réalisations : court-métrages, expos, BD, livrets, jeux, chansons, événements...
Scanne le QR Code pour découvrir les projets des anciens jeunes élus !



ÊTRE ÉLU, C'EST DU SÉRIEUX... ET C'EST PASSIONNANT !

Devenir membre du CDJ71, c'est :

- Représenter ton collège et tes camarades
- Écouter, discuter et débattre avec d'autres jeunes
- Travailler avec des élus, des agents du Département, des enseignants
- Imaginer, construire et concrétiser des projets
- Faire le lien avec ton établissement et présenter ton travail aux autres collégiens

Qui ENCADRE LE CDJ71 ?

- Tu ne seras jamais seul !**
Tout au long de ton mandat, tu pourras compter sur :
- L'équipe de coordination du Département, composée d'agents de la Direction des collèges, qui organise les rencontres et suit l'avancée des projets.
 - Deux conseillers départementaux, présents pour t'accompagner dans tes réflexions.
 - Un adulte référent dans ton collège, pour t'aider à t'organiser et à relayer les informations.